



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>
Page Facebook: <http://www.facebook.com/snuipp67>
Page Twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



Compte-rendu de la CAPD du 2 septembre 2016

La CAPD de ce jour était présidé par M. Ladaique, IENA

• Nouvel arrêté de composition de la CAPD

Nominations dans les rangs de l'administration :

-IEN ASH : Frédérique RAUSCHER

-IEN Haguenau Nord : Serge SACUCCI

-IEN Ertsein : Mme CROCENZO qui assurait l'intérim en tant qu'ien-ash reprend son poste à Ertsein

-DSDEN : Mesdames Juliette ROY et Nathalie REGNOUF arrivent à la Dipers et mme Sandrine KNAPP devient chef de la division des Moyens.

• Déclarations liminaires

Voir la déclaration du SNUipp-FSU en annexe

• Affectations des AVS-i

Le service ASH est doté d'un nouvel outil de gestion des AVSi pour faire face à la multiplication des enfants en situation de handicap. Il y a eu des problèmes techniques de ce logiciel. Le jour de la rentrée des AVSi restaient sans postes.

Si 250 sont déjà affectés, 300 restaient en attente. Le problème devrait être réglé rapidement.

• Mouvement : derniers ajustements :

Une soixantaine de collègues ont été affectés le 2 septembre sur les postes encore vacants et sur les postes ouverts lors du CTSD du 2 septembre au matin.

Il reste une quarantaine de collègues placés en surnombre. Ils sont affectés sur des postes de ZIL rattachés à une école puis toucheront l'ISSR quand ils quitteront leur commune école de rattachement.

14 écoles sont à un élève du seuil d'ouverture. A la demande du SNUipp-FSU67 elles se verront attribuer un ZIL en surnombre en début d'année et de façon temporaire.

Les collègues ZIL qui ont fait la rentrée sur des ouvertures feront le tuilage avec l'enseignant nommé sur le poste.

De nombreux postes de ZIL ont été ouverts en CTSD (Voir compte-rendu spécifique).

• Baisse de note

Un professeur des écoles voit sa note passer de 13,75 à 9.

Malgré le suivi et les aides mises en place par la circonscription l'administration estime que ce collègue ne remplit pas ses missions.

En conséquence l'IA-Dasen a décidé de réunir prochainement une CAPD en formation disciplinaire pour sanctionner ce collègue.

• Sécurité : mise en œuvre des nouvelles consignes

– Alerte SMS : les directeurs communiquent le numéro de portable personnel sur la base du volontariat.

Le SNUipp-FSU67 a demandé à ce que les directeurs soient pourvus d'un téléphone professionnel. L'administration n'étant pas en mesure de le faire elle a convenu qu'il ne pouvait pas en être tenu rigueur au directeur en cas de non réception du message.

Beaucoup de directeurs sont aussi enseignants et les IEN rappellent que les téléphones portables doivent être éteints en classe !

– PPMS : Les directeurs doivent rédiger des PPMS sans être formés à la sécurité. L'administration reconnaît qu'un directeur ne pourra pas être considéré comme responsable si le PPMS est inopérant.

Par contre, il a l'obligation d'en rédiger un...

• Heures supplémentaires en Segpa

Des PE en segpa sont contraints d'effectuer 4 voire 5 heures supplémentaires. L'administration n'a pas été capable de dire quel est le nombre maximum d'heures supplémentaires que peut faire un PE.

Le SNUipp-FSU67 a demandé que l'administration informe les collègues de leur droit.

L'IEN adjoint s'y est engagé... à suivre.